



Lettre ouverte des maires, des parlementaires et des élus de l'Allier

Madame Elisabeth BORNE
Ministre d'État, ministre de l'Éducation
Nationale et de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
Hôtel de Rochechouart
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

Moulins, le 7 février 2025

Madame la ministre de l'Éducation Nationale,

Nous, maires, des parlementaires et des élus de l'Allier, souhaitons attirer votre attention sur la situation préoccupante de notre département rural, qui souffre quant à l'accès aux services publics et dans lequel le maintien d'une école de qualité est vital.

Pour la rentrée scolaire 2025-2026, ce sont 31 retraits de postes qui ont été annoncés pour l'académie de Clermont-Ferrand dans le premier degré, dont 9 pour l'Allier. Dans la réalité, après les ajustements visant à augmenter le nombre d'enseignants remplaçants et d'améliorer le taux d'encadrement dans les quartiers prioritaires de la ville, ce sont plus de 30 propositions de fermetures de classes qui ont été avancées pour notre département et dont les deux tiers concernent des zones rurales.

Cette annonce intervient alors même que le Premier Ministre, François Bayrou, s'était engagé le 15 janvier dernier lors de son discours de politique générale à renoncer à la suppression de 4000 postes d'enseignants dans le primaire.

Elle intervient alors que vous aviez garanti qu'il n'y aurait pas de coupe brutale d'enseignants dans les zones France ruralité.

Elle intervient, enfin, alors que le Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand a relayé le communiqué de presse le 17 janvier du Ministère de l'Éducation nationale assurant qu'un des axes prioritaires de sa politique réside dans « *l'action en faveur de l'équité territoriale, en préservant les moyens de l'école rurale, malgré la baisse démographique marquée* ».

Élus des territoires ruraux, nous connaissons le besoin d'une école attractive pour la vitalité de nos villages quelques fois en perte de dynamique. Il nous appartient de tout faire pour la préserver. L'Allier est un département déjà fragilisé par une démographie vieillissante et de nouvelles fermetures de classes en nombre auraient pour conséquence d'amplifier encore le phénomène, en portant un coup à l'attractivité du territoire, en obérant nos chances d'attirer une jeune population. Nous ne pouvons nous y résoudre.

Alors que notre département a déjà connu 29 fermetures de classes à la rentrée scolaire 2023-2024 puis 18 à la rentrée 2024-2025, la situation est préoccupante et difficile à accepter. De nombreux maires du Bourbonnais ont vu leur travail de maintien de l'activité et de dynamisation de leur bourg enrayé par la suppression d'un poste dans leur établissement scolaire. Ces fermetures sont légitimement accueillies par une majorité de familles, d'enseignants et d'élus comme des sanctions, accompagnées de beaucoup de découragement vis-à-vis de l'État central qui privilégie systématiquement les villes centres et les zones urbaines, face à la ruralité qui se sent délaissée.

C'est également un sentiment d'incompréhension qui prévaut chez nombre d'élus. Comment expliquer que l'État accorde des subventions pour rénover des écoles et dans le même temps décide de fermer des classes dans ces mêmes établissements l'année suivante ? Comment expliquer que l'État attribue des labels « Village d'Avenir » à certaines communes, puis supprime des classes dans ces mêmes territoires l'année suivante ?

L'engagement du Premier ministre devait permettre d'obtenir de la lisibilité et d'éviter des retraits de postes imposés par l'administration de l'éducation nationale se matérialisant par des fermetures de classe sans concertation avec les élus locaux. Nous déplorons que les associations des maires de notre département n'aient pas été associées à l'élaboration de la carte scolaire et invitées à présenter leurs propositions et observations dans le cadre de la réflexion engagée. Il y a aujourd'hui un écart flagrant entre la parole donnée à Paris et les actes commis sur le terrain.

Aussi, nous demandons la mise en place d'un moratoire sur toute fermeture de classe dans notre département de l'Allier. Plus que jamais, nous avons besoin de stabilité et de temps long, pour laisser aux maires le temps nécessaire d'accompagner les dynamiques de transition dans leur commune, pour donner de la lisibilité afin d'organiser le dialogue local et s'adapter en concertation à l'évolution des effectifs de manière lissée. C'est une garantie que l'État doit donner à la ruralité qui en a tant besoin.

Pour autant, nous, élus locaux, connaissons les difficultés que notre pays traverse et ne sommes pas déconnectés des réalités budgétaires. Oui, il y a certainement des ajustements à assumer en responsabilité et des postes de personnels à adapter dans l'Éducation nationale. Mais cela ne doit pas se faire au détriment des territoires et de la qualité de l'enseignement.

Dans l'espoir que cet appel sera entendu, que votre copie soit revue et que la ruralité cesse d'être la variable d'ajustement des politiques nationales, nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de notre vive inquiétude.

Véronique POUZADOUX
Présidente de l'AMF03



Jean-Louis PERICHON
Président de l'AMR03



Bruno ROJOUAN
Sénateur de l'Allier



Claude MALHURET
Sénateur de l'Allier



Yannick MONNET
Député de l'Allier



Jorys BOVET
Député de l'Allier



Nicolas RAY
Député de l'Allier

